



Effectif national :
 Entre 5480 et 7409 mâles chanteurs entre 2017 et 2024

Effectif régional en PACA :
 2868 mâles chanteurs en 2023

Tendances nationales nicheurs

	Court terme		Long terme	
Effectif	↘	-1,5 %	↘	-15 %
Répartition	→	9 %	↘	-12 %

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

En PACA, le Tétras lyre est cantonné aux zones montagneuses, entre 1 600 et 2 200 mètres d'altitude. Il se retrouve dans les départements des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes, avec des densités hétérogènes pouvant varier de 0,2 coq par kilomètre carré à Céüse (Hautes-Alpes), en marge de l'aire de répartition, à 2,5 coqs par kilomètre carré à Ristolas (Hautes-Alpes), au cœur de l'aire de répartition.

Description

Le Tétras lyre est plus petit (longueur 53 cm) que son parent proche, le Grand tétras, *Tetrao urogallus*, qui n'est pas présent dans la région PACA. Le mâle du Tétras lyre présente des couleurs sombres sur tout le corps, excepté une barre alaire et des sous-caudales blanches. Sur l'œil, le mâle arbore une caroncule rouge vif bien visible. Les femelles ont un plumage plus discret, aux couleurs fauves et rousses finement barrées.

Écologie & principaux habitats

Le Tétras lyre est un oiseau utilisant les milieux de transition (écotones). On le retrouve donc dans une mosaïque d'habitats caractéristiques de la pelouse alpine. Cet étage écologique se compose de boisements (mélèzes, Pin à crochets, sapins) alternant avec des landes à rhododendrons et à myrtilles, des prairies hautes, des pelouses, des bouleaux, etc. Chez cette espèce, les mâles sont polygames. À partir de fin avril jusqu'à début juin, ils effectuent des parades spectaculaires sur des places de chants appelées leks. Les femelles visitent ces arènes et s'accouplent avec les mâles les plus compétitifs. Par la suite, la femelle s'occupe seule de la reproduction. Elle pond entre 7 ou 8 œufs. La mortalité des jeunes est très importante dans les premiers jours de vie. Elle est dépendante des conditions climatiques (humidité et froid). Avec une alimentation riche en insectes puis en végétaux, les jeunes prennent rapidement du poids et sont autonomes en août.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Pelouses alpines	Landes à rhododendrons, à myrtilles	Mélèzes, bouleaux, aulnes, résineux		

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Les Écrins (FR9310036)
Nicheur probable	Le Mercantour (FR9310035), Vallée du Haut Guil (FR9312019)
Nicheur possible	Bois des Ayes (FR9312021)
Passage / hivernant	Bois du Chapitre (FR9312004), Verdon (FR9312022)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce non protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu entraînant la destruction d'habitats
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Morcellement de son habitat.
- ▶ Fragmentation des populations.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Fermeture du milieu du à la déprise agro-pastorale : progression du milieu forestier.
- ▶ Pastoralisme non adapté : destruction des habitats (landes à myrtilles, à rhododendrons).
- ▶ Implantation d'infrastructures touristiques : morcellement de l'habitat et dérangements.
- ▶ Chasse.

Recommandations

Le Tétrasyre souffre de la fragmentation de son habitat, qui isole les populations. Il est conseillé de maintenir des corridors écologiques entre les différents massifs, en évitant de créer des barrières infranchissables. Dans les secteurs où la déprise agro-pastorale est importante, il convient de limiter l'expansion de certains ligneux qui envahissent le milieu de vie du Tétrasyre. Les câbles des remontées mécaniques peuvent entraîner des collisions ; il est recommandé de les équiper de dispositifs visuels pour prévenir les impacts. Enfin, la chasse sur les populations en déclin et isolées, notamment en marge de l'aire de répartition, doit être interdite.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Lauer E. & Magnani Y. (2013). *Plan régional d'actions en faveur du Tétrasyre*. DREAL Rhône-Alpes et Conseil général de Rhône-Alpes, 92 p. Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.